



de la quantité et de la nature des médicaments disponibles et leur compatibilité avec les pathologies fréquentes dans la zone ;

3°/ les mess officiers et sous-officiers et les ordinaires où il a instruit les responsables de proposer aux hommes une alimentation variée, riche et équilibrée. Il a également inspecté les mesures de sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de la base et rappelé le devoir de chacun de les appliquer rigoureusement.

Au cours de cette visite, le CEMGAA a rencontré les techniciens chargés de l'élargissement de la piste d'atterrissage de l'aéroport de la Base et a tenu une réunion avec les officiers dans laquelle il leur a réitéré l'obligation de se conformer scrupuleusement aux instructions de sécurité et les a appelé à une vigilance permanente vu l'environnement sécuritaire particulier dans la zone en raison de sa proximité avec des territoires limitrophes instables.



OFFRE HADAYA CHINGUITEL

A PARTIR DU 12 AOÛT 2016



Pour plus d'informations, contactez le service clientèle au 122.

**POUR LA 1^{ERE} FOIS
EN MAURITANIE**

CLIENTS MAURITANI ET ZAKI
OFFREZ À VOS AMIS ET À VOTRE FAMILLE

"HADAYA CHINGUITEL"

CHOISISSEZ LE PACK
QUE VOUS VOULEZ OFFRIR

ENVOYEZ CADEAU
PAR SMS AU
1291

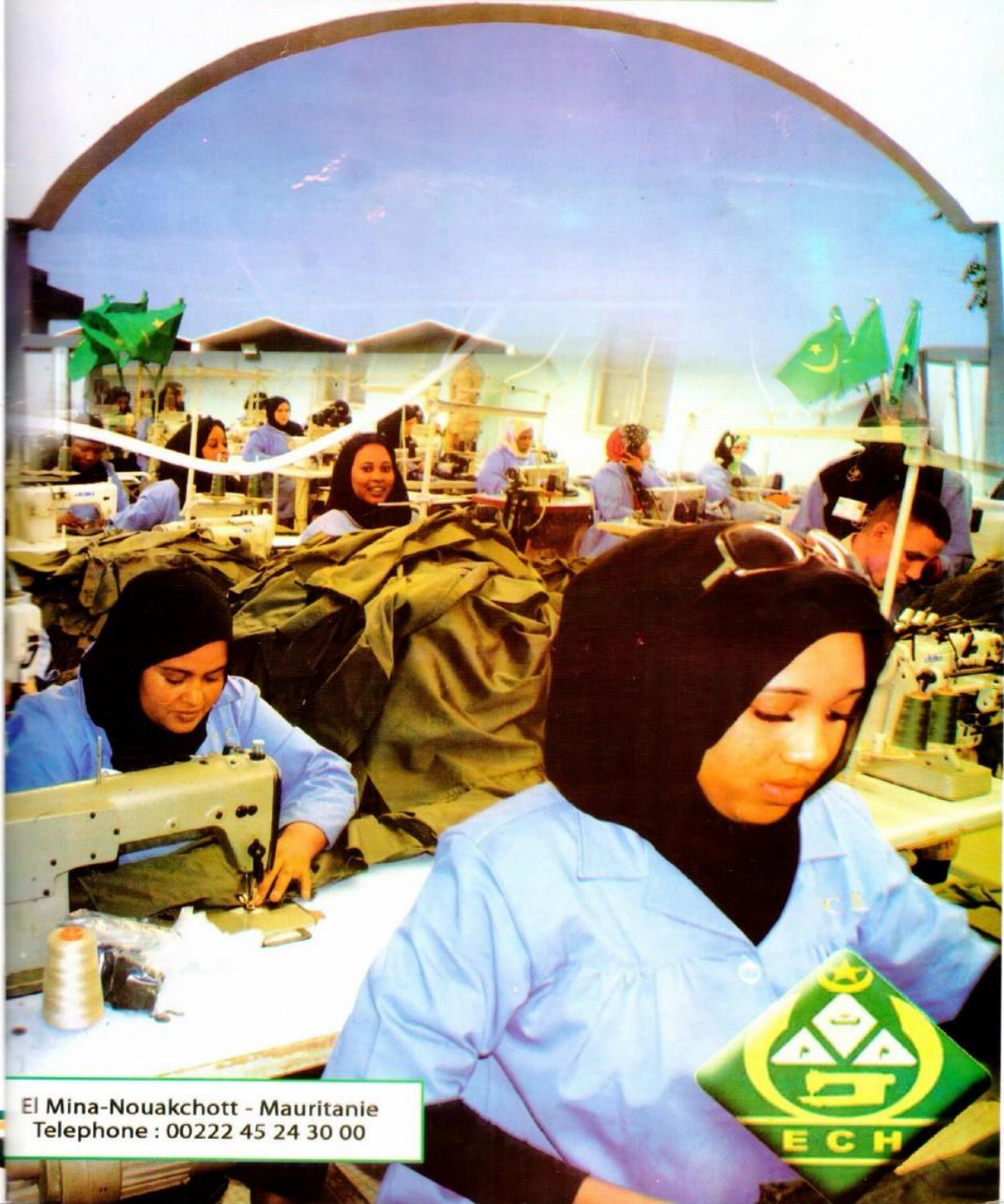
OU

APPELEZ
***1291#**





مؤسسة تصنيع الملابس
ETABLISSEMENT DE CONFECTION
D'HABILLEMENT



El Mina-Nouakchott - Mauritanie
Telephone : 00222 45 24 30 00





L'Adjudant-Chef Ahmed Amou Jedeine

Né le 31/12/1969 à Mbout, où il suit un cursus scolaire réussi. Bachelier, il s'est engagé dans les rangs de l'Armée Nationale le 01/09/1995 et a été envoyé pour suivre une formation de base à l'école nationale des Techniques aéronautiques (ENTA) à Blida en Algérie le 20/07/1997. A sa sortie, il fut successivement muté à la base aérienne de transport de Nouakchott le 22/08/1997 et la base opérationnelle d'Atar le 22/08/2000. Nommé Sergent-chef le 01/10/2004 puis Adjudant en décembre 2006 et Adjudant-chef le 31/12/2009, il a toujours été un sous-officier modèle connu par sa rigueur, son abnégation au travail et sa discipline. L'Adjudant-chef Ahmed Amou Jedeine est titulaire du Brevet élémentaire mécanique (Algérie) et du Brevet supérieur mécanique (Maroc) et décoré de la médaille d'honneur de 1^{ère} classe.

L'Adjudant- Chef Moctar Navea

Né le 31/12/1981 à Toujounine Wilaya de Nouakchott, il a atteint le niveau du Baccalauréat (Terminale) série Scientifique avant de s'engager dans l'Armée en octobre 2000 pour suivre une formation à l'école nationale des sous-officiers d'Active (ENSOA) de Néma d'où il sortit avec le grade de sergent le 27/08/2001.

A l'issue de différentes formations qu'il a suivi CIA 2001, Certificat en informatique 2001, brevet d'aptitude N°1 en 2008-2009 et brevet d'aptitude N°2 en 2014-2015, il est nommé successivement sergent-chef le 01/10/2005,

Adjudant le 01/10/2009 et Adjudant-chef le 01/10/2015.

En service à la marine nationale de 2002 à 2007 il fut désigné représentant de l'Armée Nationale au niveau de la CNAM de 2007 à 2008 avant de rejoindre le BCS/Mutuelle des Forces Armées et de sécurité comme chef section contrôle. L'Adjudant-chef Moctar Navea est connu par sa conscience professionnelle et son dévouement ce qui lui a valu la confiance de ses chefs et le respect de ses subordonnés. Il est décoré de la Médaille d'honneur de 3^{ème} classe.



Sergent-chef Mamadou Ibrahima



Né en 1968 à Boghé, le Sergent-chef Mamadou Ibrahima a rejoint les rangs de l'armée nationale le 16/04/1987 et a suivi sa formation de Base au CIAN d'Akjoujt. Connu par son comportement exemplaire, son dévouement et sa rigueur, il est nommé caporal le 31/12/1994 puis Sergent le 01/07/2000 et Sergent-chef le 31/12/2006 et a servi dans plusieurs formations dont notamment la 7^{ème}RM, le 1^{er}BC et la 2^{ème}RM.

atteindre l'objectif visé par le projet de l'Union pour la méditerranée à savoir faire du bassin méditerranéen « une zone de dialogue, d'échange et de coopération qui garantisse la paix, la stabilité et la prospérité ».

Pour y parvenir le problème de la sécurité en méditerranée considéré dans son contexte le plus large doit être abordé en prenant en compte un certain nombre de principes et d'objectifs à savoir :

- La souveraineté des états
- La réaffirmation du respect des frontières, de l'intégrité territoriale, et de la non-ingérence dans les affaires intérieures
- L'éradication des forces de tensions
- Le retrait des troupes étrangères
- Le règlement pacifique des conflits
- L'instauration d'un partenariat et la promotion d'une coopération multiforme

Les riverains au sud comme au nord de la méditerranée devraient inclure dans leur approche sécuritaire une attitude résolue et non ambiguë concernant la lutte contre le terrorisme et la montée des extrémismes dans les deux rives, sources de perceptions négatives. Il revient aux Maghrébins en définitive de concilier leurs besoins en matière de développement économique et social et leur besoins en matière de sécurité avec ceux de la rive nord de la méditerranée pour espérer trouver des solutions appropriées dans le cadre du partenariat Euro méditerranéen que projette l'union pour la méditerranée.

Ce projet a-t-il la chance d'aboutir ? Et quelles sont alors ses perspectives d'avenir ?

Perspectives d'avenir

Les liens entre les pays du Maghreb et ceux de la rive nord de la méditerranée remontent à l'antiquité et font l'histoire d'un destin commun et d'une géographie commune. Fernand Braudel eut le mérite et le talent d'évoquer cette réalité en disant : « voyager en méditerranée,

c'est trouver le monde romain au Liban, la préhistoire en Sardaigne, les villes grecques en Sicile, la présence arabe en Espagne, l'Islam turc en Yougoslavie. Les influences françaises en Algérie, Italiennes en Libye, le développement de la communauté Maghrébine en Europe ». En effet en plus de l'histoire, la géographie impose des réalités que l'on ne peut changer ; aux européens au nord, comme aux Maghrébins au sud, la nature impose une réalité géographique que ni les uns ni les autres ne peuvent modifier : leur appartenance à une entité géographique et culturelle, qui s'appelle la méditerranée.

Cette méditerranée a été à travers l'histoire, le berceau d'une civilisation commune et de cultures vivant en symbiose, même si cette symbiose a pris à certains moments des formes conflictuelles. Du point de vue politique les réalités contemporaines montrent que tout fait politique majeur qui se produit dans une région a une résonance directe et immédiate sur l'ensemble des états riverains de la méditerranée. Aussi du point de vue économique, l'importance des courants d'échanges entre les deux rives de la méditerranée demeure une réalité difficile à contourner.

En fait les intérêts des pays riverains de la méditerranée sont à la fois complexes et marqués par une complémentarité difficile à démêler : ils sont en même temps d'ordre stratégique, politique, culturel, social et économique.

Mais la sécurité est assurément le plus grand dénominateur commun : tous les pays méditerranéens ont un besoin à voir s'établir dans cette région la paix et la sécurité. Cet objectif primordial ne peut être atteint que lorsque tous les pays riverains de la méditerranée prennent en charge ensemble leur destin commun. Seule une entité méditerranéenne à l'image du projet de l'union pour la méditerranée peut relever ce défi. Cependant il n'en demeure pas moins que l'intervention de plusieurs facteurs, aussi bien endogènes qu'exogènes,

pèse considérablement sur l'avenir de ce projet d'union pour la méditerranée.

Cependant cet avenir devrait être envisagé à la lumière des démarches d'union sur les deux rives à savoir l'union européenne et l'union du Maghreb par la définition d'objectifs à la fois réalistes et réalisables. Pour les pays du Maghreb (Algérie, Tunisie, Libye, Maroc et Mauritanie) l'Europe est un pôle avec lequel ils peuvent négocier leurs problèmes d'ordre économique, mais aussi les questions relatives à l'émigration, les liens scientifiques, la formation des élites. C'est dire qu'une politique méditerranéenne pour le Maghreb est devenue prioritaire. Elle consiste à développer un espace de coordination en profitant d'une éventuelle complémentarité dont leurs économies pourraient bénéficier aussi bien à l'intérieur même de leur ensemble régional qu'avec leurs partenaires du nord de la rive méditerranéenne. Cet élan vers la coopération et le partenariat dans cette zone se justifie par le fait que depuis la fin de la guerre froide, il n'y a plus de rivalité et de menace dans cette mer pouvant dégénérer en conflit. Mais on constate plutôt que déjà les pays d'Europe fournissent à ceux du Maghreb les deux tiers de leurs importations et absorbent à peu près autant de leurs exportations. Le Maroc, la Tunisie et l'Algérie avaient noués des liens avec la communauté économique européenne (CEE) mais il s'agissait d'accords dans un cadre bilatéral engageant chacun des pays avec le CEE et non pas dans le cadre régional Maghrébin.

Pour le Maghreb, c'est aussi l'occasion pour parachever l'unification annoncée des sa création le 17 février 1989 par le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye et la Mauritanie. Car l'idée de l'unité Maghrébine bien qu'elle reste encore un édifice fragile, offre néanmoins à ses membres un cadre dans lequel ils peuvent collectivement mieux faire valoir leurs intérêts communs.

autosuffisance alimentaire. Aussi la recherche sur les énergies nouvelles pour faire face aux besoins croissants devrait être sollicitée. Mais c'est dans le domaine de la formation et de l'éducation que se jouera le sort des pays du Maghreb qui accusent un retard notable dans ce volet hormis la Tunisie qui grâce à ses choix à l'aube de son indépendance a réalisé des progrès remarquables en ce qui concerne surtout l'éducation. Ceci explique que l'éducation est fondamentale dans le processus de développement du fait qu'elle permet de préparer les sociétés à assumer convenablement les changements dans leurs modes de vie, leurs organisations et leurs systèmes de production afin de les adapter aux nouvelles réalités engendrées par l'apport des nouvelles technologies. Donc la réussite du transfert de technologie est tributaire du degré d'aptitude des bénéficiaires à pouvoir maîtriser et rendre efficaces les technologies acquises.

Les pays du Maghreb en s'inspirant donc des expériences des pays de la rive nord de la méditerranée en matière d'éducation et de formation pourront mieux préparer leurs sociétés à être aptes à réaliser un essor économique et social. Pour y parvenir une véritable coopération industrielle avec les pays de la rive nord est nécessaire.

Sur le plan sécuritaire

La meilleure voie reste la coopération liant les problèmes de sécurité et ceux du développement. Pour les pays des Maghreb leur développement et leur sécurité sont étroitement liés à la stabilité dans le bassin méditerranéen qui englobe notamment certains pays de l'Europe.

Il est à noter que la méditerranée est une région qui est marquée par quelques disparités qui constituent des risques et facteurs d'insécurité à savoir :

- Sur le plan économique les situations sont peu confortables pour les pays de la rive sud en particulier les pays Maghrébins.

- Le second facteur est d'ordre démographique, où le taux de croissance est très élevé pour les pays du Maghreb.

- La troisième disparité est d'ordre culturel car faute d'un dialogue civilisationnel un climat d'incompréhension voire de méfiance s'est instauré en particulier après la guerre du golfe et la montée du terrorisme avec les événements du 11 septembre 2001.

De ce qui précède, il ressort que la sécurité de la méditerranée doit être appréhendée dans un cadre global et élargi à la coopération et au développement. Pour ce faire, l'avenir des rapports entre les deux rives de la méditerranée doit s'inscrire dans une perspective devant aboutir à un renforcement durable de la sécurité et de la coopération en méditerranée. Les Maghrébins comme les européens riverains de la méditerranée ne peuvent plus s'isoler et prétendre à l'invulnérabilité. Les uns comme les autres ont intérêt à dialoguer et coopérer pour assurer leur développement et leur sécurité.

Déjà les causes potentielles d'insécurité et d'instabilité dans la méditerranée sont perçues comme directement liées aux problèmes que connaissent les pays du sud et en particulier le Maghreb à savoir une démographie galopante, des flux migratoires importants, le chômage, l'intégrisme et son corollaire le terrorisme et l'instabilité sociale. Mais cette vision n'est que partielle car elle occulte d'autres causes réelles d'instabilité et d'insécurité dans la région qui sont liées à la présence militaire navale étrangère en méditerranée, la persistance du conflit du Sahara occidental, et l'épineux conflit du moyen orient dont le processus de paix demeure fragile et incertain.

En ce qui concerne le Maghreb, les risques de déstabilisation résultent des difficultés économiques, de l'exode migratoire et du terrorisme. Ces risques peuvent être générés aussi par l'évolution des crises dans les zones périphériques du Maghreb. Donc, sur l'autre rive les européens ont tendance à mesurer ces risques qui peuvent avoir des répercussions sur leurs intérêts. D'où l'intérêt de considérer avec beaucoup de réalisme la nature et l'ampleur des nouvelles menaces non pas dans un cadre restreint mais plutôt dans un cadre englobant toute la région. En outre les perceptions des menaces doivent changer de part et d'autre. Il est facile de croire que le Maghreb menace l'Europe par les simples effets de la démographie, de l'islamisme ou de l'émigration. De même qu'il est facile de croire que l'Europe menace le Maghreb, par les simples invocations du droit d'ingérence, et que les reconquêtes se profilent déjà à l'horizon.

Ces images simplistes amplifiées par les médias des deux cotés de la méditerranée ne correspondent pas à la réalité des nouveaux enjeux et rapports de forces, qui incitent plutôt à la coopération et à la sécurisation mutuelle.

Dans ce cadre, il importe désormais aussi bien pour les Maghrébins que pour les riverains nord de la méditerranée de créer un espace de complémentarité de coopération dans tous les domaines et en particulier sur le plan sécuritaire. Car la prospérité de l'Europe méditerranéenne ne serait garantie sans une croissance économique des pays du sud et notamment du Maghreb. Aussi les pays du Maghreb pourront jouer un rôle essentiel dans la promotion d'un partenariat indispensable à la région. C'est pourquoi il incombe à ces deux ensembles de mettre au point une politique de développement du Maghreb dans laquelle les Européens s'impliqueraient pour

sein d'un partenariat entre deux entités économiques.

En matière de coopération financière l'objectif pour les Maghrébins est l'encouragement d'investissements privés européens pour redynamiser les secteurs de leurs économies. Ceci pour compléter les prêts et aides dont bénéficiaient les pays Maghrébins dans le cadre bilatéral. D'autres secteurs pourront être relancés comme celui de la pêche, l'agriculture et le tourisme pour remplir pleinement leurs rôles dans la croissance économique. Aussi parmi les projets à réaliser, les maghrébins pourront bénéficier du soutien à l'émergence de nouvelles petites et moyennes entreprises (PME) grâce à la création d'un fonds de garantie et de fonds propres pour les PME; et du lancement d'un fonds méditerranéen de co-développement des infrastructures. D'autres projets sont de nature à aider les pays du Maghreb à pouvoir régler les questions relatives à :

- L'environnement et la gestion de l'eau : dépollution de la mer méditerranée, développement de l'accès à l'eau potable, rechargement des nappes phréatiques.
- L'amélioration des systèmes d'irrigation
- Protection des ressources halieutiques et préservation des littoraux.
- Exploitation de l'énergie solaire.

Sur le plan socioculturel

Condamnés à coexister, les pays méditerranéens sont contraints à dépasser leurs différences pour ne pas dire contradictions en cherchant la compréhension mutuelle à travers les valeurs partagées. Donc, les maghrébins partageant, l'histoire, la géographie et surtout les cultures avec les riverains nord de la méditerranée devront saisir cette opportunité pour consolider davantage les liens existants afin de promouvoir un vrai partenariat dans ce domaine.

Cette opportunité s'est offerte déjà

dans les objectifs fixés par le processus de Barcelone que le projet d'une union pour la méditerranée s'annonce comme consécration dudit processus. En effet dans le volet partenariat socioculturel et humain, la culture est considérée comme un facteur essentiel de rapprochement entre les hommes. C'est pourquoi la déclaration de Barcelone soulignait l'importance du dialogue entre les cultures et entre les religions; ainsi que l'importance du rôle des médias dans la compréhension réciproque entre les cultures. Dans ce cadre les Maghrébins auront l'occasion de communiquer avec les méditerranéens surtout avec les européens qui accueillent déjà de fortes communautés maghrébines dans leurs pays respectifs. Pour ce faire, les pays Maghrébins devront œuvrer pour redynamiser les échanges socioculturels avec leurs partenaires euro-méditerranéens en fixant et planifiant des programmes dans les secteurs cinématographiques, l'audiovisuel et autres activités culturelles, destinées à donner une image fidèle et objective de leur identité ainsi que de leur civilisation.

Le transfert des technologies

Bertrand Warusfeld définissait le transfert de technologie comme : « toute forme d'échange susceptible d'entraîner directement ou indirectement l'appropriation d'informations, de savoir-faire utilisables pour développer une production ».

Pendant des années, un grand effort a été mené sous les auspices de l'ONU et de l'Unesco pour démontrer que le transfert de technologie était une condition indispensable au développement des pays nouvellement indépendants. Faisant partie de ces derniers, les pays du Maghreb ont des économies dont chacune avec sa spécificité propre est basée sur l'économie de rente. Cette rente est soit d'origine minière, touristique etc. donc assujettie à

l'influence de plusieurs facteurs dont notamment les fluctuations des prix des matières premières, et les facteurs politico-économiques externes. Donc cette situation de rente peut avoir des effets pervers si le pays qui en jouit ne cherche pas à valoriser d'autres secteurs économiques pour dépasser cet état de mono-dépendance. Cette situation explique en partie le niveau de développement économique moyen au Maghreb bien que son seuil varie d'un pays à l'autre. Le retard en matière de développement est dû également au déficit de transfert de technologie.

Au regard de ce constat des économies du Maghreb, il est désormais urgent de trouver les solutions de redressement pour prétendre à une véritable croissance économique seul gage du bien être de leurs populations. Déjà, au sein du Maghreb, trois pays ont entrepris des plans d'ouverture des économies enregistrant ainsi des résultats encourageants mais les réformes entreprises doivent aller jusqu'au bout afin que l'investissement étranger vienne irriguer le tissu économique local. Dans cet esprit, la coopération industrielle et les transferts de technologies doivent aller dans le sens d'une meilleure adéquation aux besoins et structures locaux. Pour atteindre cet objectif les pays du Maghreb doivent saisir les opportunités offertes par l'adhésion au projet de l'union pour la méditerranée, qui sont entre autres, l'échange et la coopération étroite avec les riverains nord en particulier les pays de l'union européenne. Ces derniers avec lesquels ils sont liés par des liens bilatéraux peuvent leur offrir l'aide nécessaire en matière de transfert de technologie.

Dans ce cadre, les maghrébins pourront solliciter l'aide pour le développement de la recherche agricole, agro-alimentaire et biotechnologique pour tendre vers une

L'adhésion des pays de l'Union du Maghreb Arabe à l'Union pour la Méditerranée. Situation et perspectives ?

On peut dire que la mondialisation correspond au stade de développement planétaire sans barrières ou tout est proche, accessible, ou tout communique. Elle s'est traduite au cours de la fin du 20^{ème} siècle et au début du 21^{ème} siècle par un processus de dislocation de toutes les barrières de déréglementation, et de liberté de flux. Par conséquent, les solidarités et les interdépendances s'accroissent. Les relations internationales sont désormais marquées par la nécessité de regroupements structurels de solidarité : les expériences d'intégration régionale (Union Européenne - Union du Maghreb) sont la manifestation de cette prise de conscience et les modalités de son organisation. Chaque ensemble cherche à s'ouvrir à d'autres pour consolider ses acquis et diversifier ses horizons économiques dans un cadre régional ou interrégional comme l'espace méditerranéen. C'est dans ce contexte que des initiatives visant à rapprocher les riverains de la méditerranée ont vu le jour.



Col Brahim Hbeih

Le processus de Barcelone a initié un projet d'intégration en méditerranée, quant à l'initiative de l'union pour la méditerranée ; elle s'inscrit dans le cadre de la continuité de ce processus et a pour objectif de relancer l'intégration euro-méditerranéenne. Cette initiative qui a pris vite la forme d'un véritable projet ambitieux de faire de la méditerranée le ciment de base d'une union politique fondée sur la parité entre les participants dépassant le cadre d'un système de coopération vers un projet d'intégration associant tous les pays du pourtour méditerranéen.

Les pays du Maghreb partenaires privilégiés avec ceux de l'union européenne dans le cadre bilatéral ont déjà amorcé le partenariat avec ce bloc régional au sein du dialogue « 5+5 » et du processus de Barcelone.

En dépit des difficultés et obstacles devant l'intégration éco-

nomique Maghrébine et compte tenu de l'environnement mondial marqué par la crise financière et l'emprise des blocs régionaux ; les pays du Maghreb ont besoin plus que jamais de renforcer leur unité mais aussi de s'ouvrir davantage à leurs partenaires pour assurer leur développement et leur prospérité. Cet élan de partenariat coïncide avec les besoins pressants des pays de l'UMA qui partagent avec ceux de l'union européenne désormais la même approche de développement et de sécurité basée sur la réciprocité et la complémentarité. Dans ce contexte, quelles seraient alors les opportunités offertes par l'union pour la méditerranée aux pays du Maghreb ?

Domaines de coopération Sur le plan économique

Pour les pays du Maghreb aspirer à un avenir stable et un développement durable est synonyme d'une croissance économique équilibrée

axée sur une économie de marché. Déjà l'union européenne est le premier partenaire commercial des pays Maghrébins. En effet les flux commerciaux constituent l'élément moteur de l'interdépendance entre ces deux ensembles. Il est clair maintenant que de part et d'autre la tendance est de rendre cette interdépendance à double profit. Pour cela les maghrébins s'attèleront au sein de l'union envisagée autour de la méditerranée à restructurer leur commerce et réviser leurs accords avec les européens afin d'adapter et d'harmoniser leurs produits avec les exigences du marché européen d'abord, et mondial en deuxième lieu.

Sur un autre plan le libre accès des produits textiles maghrébins sur le marché euro-méditerranéen ainsi que les exportations agricoles et d'hydrocarbures devraient être négociés cette fois dans un cadre non pas bilatéral mais plutôt au

Le Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint effectue une visite d'inspection et d'information à la base militaire de LEMREYE



Le Général de Division Hanena Ould Sidi, Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint a effectué une visite d'inspection et d'information à la base Militaire de LEMREYE le 24/08/2016, dans le but de s'enquérir de :

- l'aptitude opérationnelle des unités de combat
- l'état technique des équipements

Et d'être à l'écoute du personnel pour apporter les réponses appropriées aux problèmes posés qu'ils soient d'ordre général liées au service ou de nature

personnelle. Le Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint était accompagné par une importante délégation comprenant le Général de Brigade Mohamed Salem Ahmed Salem Directeur des Transmissions, le colonel Mohamed Vall Taghioullah, Directeur du Matériel, l'Intendant-colonel Ahmed ould Valily Directeur de l'Intendance, le colonel Brahim Hbeih Chef du Centre de Planification et de coordination des opérations et le colonel Mohamedou ould Jaavar Chef

du 2^o Bureau.

Cette visite a comporté les étapes suivantes :

- 1^o / Les installations (magasins et hangars) le CEMGAA s'est enquis des procédures de conservation et d'entretien du matériel, et des instructions de sécurité en vigueur, il a en outre, réaffirmé la nécessité de se conformer au principe de (l'entretien est un acte de combat) ;
- 2^o / l'infirmierie de garnison où il s'est assuré de la qualité des équipements,

- les allergènes à l'intérieur des habitations (comme les acariens dans la literie, les tapis et les meubles rembourrés, les polluants et les squames des animaux de compagnie);
- les allergènes extérieurs (pollens et moisissures);

- la fumée du tabac;
- les produits chimiques irritants sur le lieu du travail;
- la pollution de l'air.

L'air froid, les émotions fortes, en cas de peur ou de colère par exemple, ou l'exercice physique font partie des autres facteurs possibles de déclenchement. Même certains médicaments peuvent déclencher des crises d'asthme: l'aspirine et d'autres anti-inflammatoires non stéroïdiens ou des bêtabloquants (prescrits contre l'hypertension, les affections cardiaques et la migraine). On a également associé l'urbanisation à une augmentation des cas d'asthme, mais on ne connaît pas clairement la nature exacte de ce lien.

Réduire la charge de morbidité due à l'asthme

Si l'asthme ne peut être guéri, une prise en charge appropriée peut permettre de maîtriser la maladie et de conserver aux malades une bonne qualité de vie. Une médication de courte durée est administrée pour soulager les symptômes. Une médication à long terme, comme des corticostéroïdes par inhalation, est nécessaire pour maîtriser la progression d'un asthme sévère.

Les personnes présentant des symptômes persistants doivent recevoir une médication quotidienne à long terme pour maîtriser l'inflammation sous-jacente et prévenir les symptômes et les exacerbations. L'accès insuffisant aux médicaments est l'une des raisons importantes du mauvais contrôle de l'asthme dans de nombreux endroits. Les médicaments ne sont pas le seul moyen de lutter contre cette maladie. Il est également important d'éviter tout ce qui peut déclencher des crises, c'est-à-dire des stimulations provoquant des irritations ou des inflammations des voies respiratoires. Avec l'aide du médecin, chaque asthmatique doit ap-

prendre à éviter ce qui lui déclenche des crises.

Bien que l'asthme fasse moins de victimes que les pneumopathies obstructives chroniques ou d'autres maladies chroniques, des médicaments mal adaptés ou une mauvaise observation du traitement peuvent entraîner la mort. Stratégie de l'OMS pour la prévention et le contrôle de l'asthme

L'OMS reconnaît que l'asthme est une maladie de grande importance en santé publique. L'Organisation joue un rôle dans la coordination de l'action menée au niveau international contre la maladie. Sa stratégie consiste à soutenir les États Membres qui cherchent à réduire la charge de la maladie, les incapacités et la mortalité prématurée qu'elle entraîne.

Objectifs du programme:

- surveillance pour déterminer l'ampleur du problème, analyser ses déterminants et suivre les tendances, en mettant l'accent sur les populations pauvres et défavorisées;

- prévention primaire pour réduire l'exposition aux facteurs de risques courants, notamment la fumée du tabac, les infections fréquentes des voies respiratoires inférieures chez l'enfant et la pollution de l'air (à l'intérieur, à l'extérieur et sur le lieu de travail);
- déterminer des interventions efficaces et peu coûteuses, actualiser les normes de soins et les rendre plus accessibles aux différents niveaux du système de santé.

- améliorer l'accès à des interventions d'un bon rapport coût/efficacité, et notamment aux médicaments, ainsi que les critères d'exigence et l'accessibilité des soins aux différents niveaux du système de santé.

Alliance mondiale contre les affections respiratoires chroniques

L'Alliance mondiale contre les affections respiratoires chroniques contribue à l'action de l'OMS pour lutter contre les maladies respiratoires chroniques. C'est une alliance volontaire d'organisations et d'agences internationales et nationales de nombreux pays. Elle est axée sur les besoins des pays à revenu

faible et intermédiaire, des populations vulnérables et elle encourage les initiatives conçues pour répondre aux besoins locaux.

Stratégie de l'OMS pour la prévention et le contrôle de l'asthme

L'OMS reconnaît que l'asthme est une maladie de grande importance en santé publique. L'Organisation joue un rôle dans la coordination de l'action menée au niveau international contre la maladie. Sa stratégie consiste à soutenir les États Membres qui cherchent à réduire la charge de la maladie, les incapacités et la mortalité prématurée qu'elle entraîne.

Objectifs du programme:

- surveillance pour déterminer l'ampleur du problème, analyser ses déterminants et suivre les tendances, en mettant l'accent sur les populations pauvres et défavorisées;

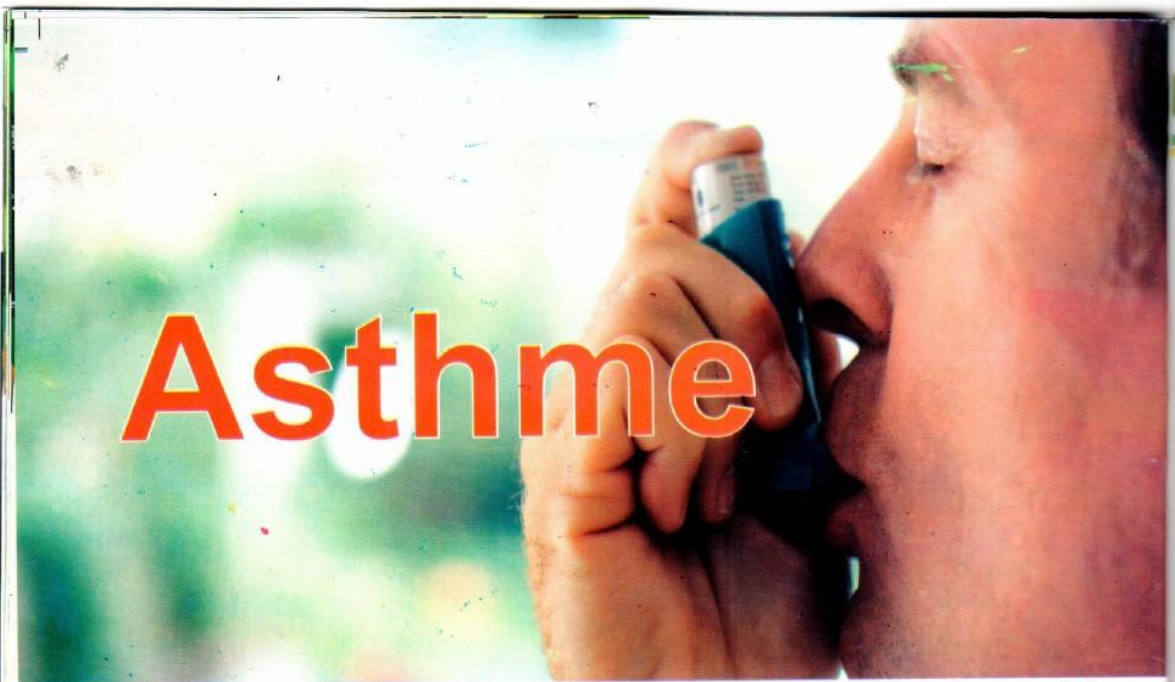
- prévention primaire pour réduire l'exposition aux facteurs de risque courants, notamment la fumée du tabac, les infections fréquentes des voies respiratoires inférieures chez l'enfant et la pollution de l'air (à l'intérieur, à l'extérieur et sur le lieu de travail);

- déterminer des interventions efficaces et peu coûteuses, actualiser les normes de soins et les rendre plus accessibles aux différents niveaux du système de santé.

- améliorer l'accès à des interventions d'un bon rapport coût/efficacité, et notamment aux médicaments, ainsi que les critères d'exigence et l'accessibilité des soins aux différents niveaux du système de santé.

Alliance mondiale contre les affections respiratoires chroniques

L'Alliance mondiale contre les affections respiratoires chroniques contribue à l'action de l'OMS pour lutter contre les maladies respiratoires chroniques. C'est une alliance volontaire d'organisations et d'agences internationales et nationales de nombreux pays. Elle est axée sur les besoins des pays à revenu faible et intermédiaire, des populations vulnérables et elle encourage les initiatives conçues pour répondre aux besoins locaux.



Source site OMS

Principaux faits

- L'asthme est une maladie non transmissible de première importance. Il s'agit d'une affection chronique des voies de passage de l'air dans les poumons, qui provoque leur inflammation et un rétrécissement de leur calibre.
- Environ 235 millions de personnes en souffrent actuellement. C'est une maladie courante chez l'enfant.
- La plupart des décès liés à l'asthme surviennent dans les pays à revenu faible ou intermédiaire.
- Les plus gros facteurs de risque pour le développement de l'asthme sont les substances et particules qui sont inhalées et peuvent provoquer des réactions allergiques ou irriter les voies respiratoires.
- On peut maîtriser l'asthme avec des médicaments. On peut aussi en réduire la gravité en évitant ce qui le déclenche.
- Une bonne prise en charge permet de donner au patient asthmatique une bonne qualité de vie.

L'asthme est une maladie chronique qui se caractérise par des crises récurrentes où l'on observe des difficultés respiratoires et une respiration sifflante qui varient d'une personne à l'autre. Les symptômes peuvent se manifester plusieurs fois par jour ou par semaine et s'aggravent chez certains sujets lors d'un effort physique ou pendant la nuit. Lors d'une crise d'asthme, la paroi des bronches gonfle, ce qui entraîne un rétrécissement de leur calibre et réduit le débit de l'air inspiré et expiré. Les symptômes fréquents de l'asthme récurrent sont des insomnies, une fatigue diurne, une baisse de l'activité et un absentéisme à

l'école et au travail. Comparé à d'autres maladies chroniques, l'asthme a un taux de létalité relativement faible. permettent de traiter le diabète et d'éviter ou de retarder les conséquences qu'il peut avoir. Informations sur l'asthme D'après les estimations de l'OMS, il y a actuellement 235 millions d'asthmatiques dans le monde. C'est la maladie chronique la plus courante chez les enfants.

- L'asthme n'est pas un problème de santé publique limité aux pays à haut revenu; il sévit dans tous les pays, quel que soit leur niveau de développement. La plupart des décès qui lui sont imputables surviennent dans les

pays à revenu faible ou intermédiaire.

- L'asthme est sous-diagnostiqué et insuffisamment traité. Il représente une lourde charge pour les individus et les familles et limite souvent l'activité du malade tout au long de sa vie.

Les causes

On n'a pas encore complètement élucidé les causes profondes de l'asthme. Les plus gros facteurs de risques sont liés à l'association d'une prédisposition génétique et de l'exposition à l'inhalation de substances et de particules dans l'environnement, susceptibles de provoquer des réactions allergiques ou d'irriter les voies respiratoires, comme par exemple:

Dans le domaine du déminage

Le PNDHD coordonne toutes les activités de déminage et de dépollution menées par les unités spécialisées en déminage Humanitaire du Génie Militaire en respectant les normes nationales, internationales et les procédures dans ce domaine. Ces opérations sont réalisées sur la base des résultats d'une étude d'impact des mines (LIS) certifiée par les Nations Unies. Un système de contrôle qualité est mis en place pour assurer une grande performance dans le déminage permettant la sécurité des populations dans l'utilisation des terres restituées après le déminage. Ces opérations sont exécutées suivant un plan d'action adopté par le département de l'intérieur et de la décentralisation

Dans le domaine de l'Education contre le danger des mines, le PNDHD en partenariat avec deux réseaux

d'organisations non gouvernementales nationales (Nejda à Daklet Nouadhibou et réseau ONG du Tiris Zemour) met en œuvre un programme de sensibilisation pour permettre le changement du comportement des populations dans les zones affectées, diminuant ainsi le nombre d'accidents causés par des engins mortels. Dans le volet d'assistance aux victimes, en partenariat avec le Centre National d'Orthopédie et de la Réadaptation Fonctionnelle (CNORF) et les Ongs spécialisées, le PNDHD assure la prise en charge des victimes de mines sur le plan médical. Il finance également des microprojets générateurs de revenus pour la réinsertion des victimes dans la vie active.

Réalisation des infrastructures de bases socio-économiques dans les zones contaminées par les mines. Pour rehausser le niveau de vie des populations et créer un environnement convenable pour le développement, le PNDHD réalise en partenariat avec d'autres institutions les infrastructures de Bases (écoles, dispensaires, puits, réseaux d'adduction d'eau etc....) dans les régions affectées.

de contamination résiduel existant. En rappel, à ce jour en Europe, on démine des centaines de restes explosifs de guerre des premières et deuxièmes guerres mondiales.

Le deuxième défi est celui du comportement des populations nomades dans les zones contaminées hors de notre territoire. En fait nous avons remarqué que malgré les campagnes de sensibilisation et le marquage des zones minées à notre frontière et bien sûr en dehors de notre territoire, les populations nomades s'aventurent toujours à accéder aux zones minées et dangereuses hors de notre frontière. Ce qui malheureusement engendre des accidents mortels et des pertes de bétails.

Enfin, un autre important challenge est celui du trafic des mines et autres armes légères et de petits calibres par les organisations non étatiques et particulièrement les groupes terroristes. Aujourd'hui les bandes terroristes armées dans la région du sahel utilisent à grande échelle les mines antipersonnel et antichars dans leurs actions terroristes.

Akhbar El Jeich : Quels sont les perspectives d'avenir
Colonel Alioune ould Mohamed El

Hacen ould Menane: Le PNDHD va se concentrer essentiellement sur le traitement de la contamination résiduelle en développant les activités suivantes :

- Continuer la recherche des zones contaminées et les traiter
 - Faire les opérations d'assurance et contrôle de qualités des opérations antérieures
 - Maintenir une sensibilisation contre les mines et REG dans les communes frontières aux champs de mines existants (hors territoire national)
 - Maintenir la sensibilisation des populations sur le Danger du trafic et de la prolifération des mines, munitions et autres armes de petits calibres (ALPC)
 - Maintenir un programme de marquage en face des zones minées (hors territoire)
 - Maintenir l'assistance aux victimes
 - Maintenir une capacité opérationnelle en partenariat avec le Génie Militaire pour traiter toute nouvelle contamination.
- Akhbar El Jeich : Avez-vous un mot à adresser aux lecteurs de la revue Akhbar El Jeich

Colonel Alioune ould Mohamed El Hacem ould Menane: Je saisis cette occasion pour féliciter la DCRP pour les grands efforts dé-

ployés dans le cadre de l'information du public sur les activités de notre Armée Nationale. Il est du devoir de chaque entité de nos forces armées d'apporter son soutien à la revue Akbar El Jeich pour qu'elle puisse jouer son rôle dans la connaissance du public de notre noble institution.

Bilan en chiffres

En plus du développement des capacités nationales dans l'expertise du déminage par la formation, le renforcement des équipements de détection des unités du Génie Militaire et de la mise en place de l'arsenal juridique nécessaire, le PNDHD a réalisé les objectifs suivants:

- Le déminage et la dépollution de toutes les zones minées, suspectées et connues dans les wilayas de Daklet Nouadhibou, Tiris Zemour et Adrar. Aujourd'hui 100% des zones contaminées et identifiées sur le territoire national sont déminées; soit une superficie totale 129 821 192 mètres carrés traités (130 kilomètres carrés de superficie);
 - 7985 Mines Antipersonnel, 754 mines antichars et 6412 restes explosifs de guerre 1246 sous-munitions neutralisés et détruits dans les 82 zones déjà traitées ;
 - La prise en charge de 75 victimes de mines sur le plan médical (Operations chirurgicales, prothèses, soins et le financement de 195 projets générateurs de revenus au profit des survivants d'accidents de mines.
 - La sensibilisation sur le danger des mines dans toutes les écoles des communes affectées dans le Nord du pays et son insertion dans les programmes scolaires. Ainsi que la réalisation d'une vaste campagne annuellement dans ces wilayas en ciblant principalement les populations nomades. Ce qui a réduit considérablement le nombre d'accident de mine d'une moyenne de 12 Victimes par an à zéro victime de mines depuis 2012 sur le territoire National.

Entretien avec le colonel Alioune ould Mohamed El Hacem ould Menane coordinateur du programme



Pour éclairer davantage les lecteurs, la revue Akhbar El Jeich a eue l'entretien suivant avec le colonel Alioune ould Mohamed El Hacem ould Menane coordinateur de ce programme.

Akhbar El Jeich : AEJ : Mon Colonel, pouvez-vous nous présenter le Programme National de Déminage Humanitaire pour le Développement (PNDHD). Colonel Alioune ould Mohamed El Hacem ould Menane:

créé en 2006 pour prendre en charge la lutte contre les mines antipersonnel et autres restes explosifs de guerre (REG) conformément aux engagements internationaux de notre pays, le programme est supervisé par un comité de pilotage interministériel composé des représentants désignés des Départements de la Défense, de l'intérieur, des affaires Etrangères et la Coopération, des affaires économiques et du développement, de la société civile dans les wilayas affectées, en plus des partenaires internationaux à titre d'observateur. il est important de préciser que la zone d'intervention du programme est composée des Wilayas de Dakhlet Nouadhibou, Tiris Zemour et l'Adrar.

Le PNDHD est dirigé par un officier

supérieur du génie Militaire assurant la fonction de Coordinateur National et comprend les services suivants : un service des Operations, un service de sensibilisation et d'assistance aux victimes, un service administratif et financier et une représentation régionale à Nouadhibou.

Dès sa mise en place en 2006, le PNDHD a élaboré une stratégie nationale de lutte antimines 2006-2011 qui a été révisée en 2015. Cette stratégie comprend une vision, des objectifs, un mécanisme de mise en œuvre, et une analyse des risques. Ce document a fait l'objet d'un atelier de validation entre le gouvernement mauritanien et les partenaires au développement. Akhbar El Jeich : Quel est le bilan succinct de vos activités ? Colonel Alioune ould Mohamed El Hacem ould Menane: Le bilan le plus important est que notre pays a respecté ses engagements internationaux par rapport aux conventions internationales du désarmement et de droit humanitaire qu'il a ratifiées (Convention d'Ottawa/convention sur les armes à sous-munitions). En plus de cela depuis 2012 aucun accident de mines n'a eu lieu sur le territoire national. Au cours de

ces années, nous avons pu déminer toutes les zones contaminées connues et nous avons développé une grande expertise nationale dans le déminage au sein des unités du Génie Militaire et encadré la société civile dans l'action anti-mines. Ce programme constitue un exemple éloquent de relation civilo-militaire.

En partenariat avec plusieurs intervenants dans l'action antimines, le PNDHD met en œuvre un large programme qui comprend toutes les composantes de la convention d'Ottawa et des armes à sous munitions. Ses partenaires sont : L'Etat Mauritanien, le Système des Nations Unies (PNUD/UNICEF, BCPR/DPKO), des Organisations Non Gouvernementales nationales, des organisations Internationales, des pays donateurs et le Centre international de déminage Humanitaire de Genève (GICHD).

En 2014, Le PNDHD est classé le deuxième meilleur programme au monde dans la transparence et la performance selon une évaluation faite par les organisations internationales et non gouvernementales travaillant dans ce domaine.

Akhbar El Jeich : Quelles sont les défis auxquels vous faites face ?

Colonel Alioune ould Mohamed El Hacem ould Menane: Le premier défi est celui de l'identification des zones minées ou contaminées qui ont fait l'objet d'un minage anarchique sans aucun plan de pose et dans les zones très vastes dans le Nord de notre pays. Comme vous le savez les opérations durant la guerre du Sahara occidental se sont déroulées sur un espace désertique caractérisé par les mouvements dunaires et une faible population. Ces deux facteurs ont contribué à la difficulté de localisation des zones contaminées. Le PNDHD en collaboration avec le Systèmes des Nations a pris en compte l'expérience dans les autres pays ayant la même difficulté de collecte des données pour minimiser le reste





Depuis sa création en 2006 le PNDHD prend en charge tel que le stipule sa mission la lutte contre les mines antipersonnel et autres restes explosifs de guerre (REG) conformément aux engagements internationaux qui découlent de deux conventions du désarmement : la convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel ratifiée par la Mauritanie en 1999 et celle sur les armes à sous munitions ratifiée en 2010. Ainsi, sa mission principale est de créer un environnement favorable pour le développement socio-économique dans les communes affectées par les mines et les sous munitions, à travers la réalisation d'opérations de déminage et de dépollution, la sensibilisation de la population contre le danger des mines et REG et l'assistance aux victimes de mines et leur intégration dans la vie active par des projets générateurs de revenu. S'ajoute à cela la sensibilisation des populations sur le danger de la prolifération des armes légères et de petits calibres.

accompli par Sidi et ses compagnons au cœur même de la citadelle coloniale, acte qui a permis de frapper le maître d'œuvre de l'entreprise de conquête, la réponse logique ne pouvait être que la répression. Celle-ci sera aveugle et visera surtout à extirper de la population toute velléité de résistance. Mais ni la souffrance physique (blessures par balles au cours de l'opération), ni la condamnation à mort par une procédure expéditive, n'auront raison du courage et de la détermination d'Ahmed ould Bah ould 'Amèra, membre du groupe de Sidi, blessé au bras, et rattrapé à Rachid, alors qu'il tentait de rejoindre son Adrar natal.

La "Seiba"
En plus, Ahmed Ould Bah était gravement blessé. Quelle est cette "justice" qui prononce l'exécution d'un prévenu dont l'état de santé était grave ? Ainsi fut pendu un de ces hommes anonymes, dont le comportement reste un exemple impérissable pour la résistance nationale.
Les vieux tijjjois se souviennent encore

de ce que leurs parents leur ont raconté sur la terreur qui a suivi la mort de Coppolani, et à laquelle ils ont donné le nom de "Seiba" (littéralement "errance", et par extension, anarchie, désordre; la seiba correspond ici à l'autorisation de piller et de réprimer au hasard la population et ses biens). Pour venger la mort du théoricien de la pénétration pacifique, Frèrejean autorise et même ordonne à sa soldatesque de s'en prendre à la population. Trois buts étaient visés : faire "passer sa fureur", détecter d'éventuelles complicités avec le commando et briser par la vision d'horreur la volonté de résistance ou de soutien aux assaillants.

Des scènes atroces vont meubler pendant plusieurs jours la vie de l'oasis centrale de Tijigja. Ce sont d'abord des arrestations à grande échelle, sans discernement. La moindre résistance ou la moindre désapprobation entraînait des représailles. La torture fut largement pratiquée pour tenter d'arracher des renseignements sur l'identité des membres du commando, d'obtenir des

détails sur l'organisation de l'opération, etc. Peu d'habitants de l'époque échappèrent à cette répression généralisée. Tous les membres de la djemaa sont interpellés, attachés au soleil à des troncs de palmiers et brutalisés. Les vexations, les humiliations, les pillages et destructions furent de rigueur. Les hommes de main de Frèrejean s'en donnèrent à cœur joie, qui pour assouvir des sentiments de vengeance, qui pour satisfaire des instincts de domination, qui pour soustraire des biens à la population, etc.

N'ayant pu établir aucune accointance entre les Ide'wa'lis et le groupe Sidi, Frèrejean fut bien obligé de relâcher tout le monde. Des jardins ont été rasés, des troupeaux massacrés au fusil. Si les sources coloniales restent peu prolifiques sur cet épisode, la tradition orale en garde encore un souvenir très vivace. La "seiba" de l'après-Coppolani est une page amère et douloureuse de l'histoire de la localité et son récit se transmet de père en fils.

NOUR OPTIQUE
L'expérience fait la différence

Carrefour BMD 22225874 - 36228574

CNAM

C'est par hasard que je suis tombé sur un ancien numéro d'Akhbar El Jeich (n°021- Mai- Juin 2010) dans lequel a été publié un article sur la célèbre «Opération de Tidjikja» qui a permis à la Résistance Nationale d'éliminer physiquement ce maître d'œuvre de la colonisation de la Mauritanie au début du XX^e siècle, Xavier Coppolani. Je félicite l'auteur, en l'occurrence le Capitaine Sidi Mohamed HEDEID. Malheureusement je n'ai pas eu l'occasion de lire la suite. Ce brillant article m'a inspiré la contribution que je vous livre dans ce qui suit:



Par Abdallahi Fall, Inspecteur de l'Enseignement secondaire à la retraite

Un acte audacieux: L'ATTAQUE DU CAMP FRANÇAIS DE TIDJIKJA

6^{ème} Partie

Les horreurs de la "Seiba"

«Etant le plus ancien capitaine, il (Frèrejean) prend le commandement du poste: il ne s'agit plus de mission, mais de défense, il donne des consignes aux autres officiers, fait arrêter les suspects aux fins d'interrogatoire, enfin ordonne une enquête, car du Ksar, on a tiré sur le poste, pendant la brève attaque des gens venus du dehors».

C'est en ces termes que l'historienne Mme Vuillemin évoque le rôle que, l'incorrigible baroudeur et partisan de la manière forte qu'était Frèrejean, avait joué au lendemain de la mort de Coppolani.

Frèrejean réagit à celle-ci avec une extrême violence, d'autant plus que son amour propre de militaire a été mis à rude épreuve par l'exploit inimaginable accompli par le groupe Sidi

Ould Moulaye Zeine. Pour Frèrejean, ce spécialiste de la sécurité des colonnes militaires, c'était un affront personnel, qu'il fallait à tout prix laver.

Le capitaine vengeur s'est donc tourné vers les membres du commando qui avaient échappé à la mort dans la citadelle française; qui plus est, des représailles aveugles ont été exercées contre la population de Tijjija, accusée pour la circonstance d'être complice de "l'assassinat" de Coppolani.

Aux yeux de Mme Vuillemin, ces représailles odieuses sont largement justifiées «car, dit-elle, du ksar on a tiré sur le poste...». Cette intervention d'un tiers n'est nulle part mentionnée par les autres témoignages, en particulier celui de Ould Savra, qui a participé tout jeune à l'attaque. Le commando n'avait apparemment pas d'attache

sociale (ou autre) à Tijjija et environs. De plus, on ne pourrait s'expliquer toutes les précautions qu'il a déployées pour rester dans la clandestinité la plus totale, même vis-à-vis de la population. Est-ce un membre du commando qui aurait fait ainsi une action de diversion? C'est une probabilité bien mince, car l'efficacité de ce tir, nocturne et de loin, est douteuse.

Cette thèse de complicité implicite entre le commando et les habitants, que l'enquête "musclée" menée par Frèrejean n'a pu confirmer, doit être ramenée à son rôle: celui de prétexte pour assouvir une vengeance pour le moins malsaine.

Guerres coloniales, résistances, répressions, tel est le cycle infernal de la colonisation auquel la Mauritanie n'a pas échappé. Après l'acte de guerre



Le Colonel (er) Bah El Bou n'est plus

Né le 01 octobre 1956 à Rosso, où il suivit son enseignement primaire et secondaire avant d'opter pour la carrière militaire ainsi il s'engage dans les rangs de l'Armée nationale le 15/09/1977 où il se distingua par sa sincérité, son dévouement, l'intérêt qu'il porte à ses subordonnées, son comportement exemplaire et son esprit de justice. Son honnêteté intellectuelle et sa compétence professionnelle avérée, lui ont permis d'accéder aux grades élevés et d'occuper des fonctions militaires de haut niveau telles que commandant d'unités opérationnelles, d'écoles et attaché militaires dans divers pays dont le dernier était la France. Admis à faire valoir ses droits à la retraite fin 2014, il se consacra depuis lors à ses occupations personnelles et familiales dans un environnement social où il faisait l'objet de beaucoup de considérations et d'estime. Le 07 aout 2016 il rendit l'âme suite à une longue maladie. Le colonel Bah est breveté et diplômé des l'école d'état-major et de l'école supérieure de guerre de Tunis et chevalier de l'ordre du mérite national.

Le Commandant Mohamed Abderrahmane Bouh Maaloum

C'est avec une grande douleur et compassion que nous avons appris la mort brusque et tragique du Commandant Mohamed Abderrahmane Bouh Maaloum le 11/08/2016 à 15H. En cette triste occasion je livre le témoignage ci-après : en dépit de son courage exceptionnel et sa force physique imposante, il fut un officier doté d'un sang-froid remarquable, d'un esprit élevé de responsabilité, ainsi qu'une conscience professionnelle qui ne s'est jamais démentie. Lors de l'exécution de missions commandées, et des ordres reçus il a toujours fait preuve d'intelligence, de sagesse et de mérite gagnant ainsi l'estime de ses chefs et le respect de ses subordonnées. Fauché par la mort alors qu'il était encore dans la fleur de l'âge (la valeur de l'homme n'est pas tributaire du nombre d'années qu'il a vécues) le défunt s'est toujours acquitté de ses devoirs et obligations envers l'armée et la nation. En cette pénible occasion. Le commandant de la 1^{re} Région Militaire, les officiers, sous-officiers et homme de troupe de cette formation adressent leurs condoléances les plus sincères à la famille du défunt et à l'institution militaire priant Allah le tout puissant de l'accueillir en son vaste paradis.

Le Général de Brigade Edouard Elouadi Lahmar
commandant de la 1^{re} Région Militaire



L'Adjudant Dabo Béchir

Décédé le 07/08/2016 suite à une longue maladie, l'Adjudant Dabo Béchir est né le 25/12/1967 à Kaédi où il suivit le cycle d'enseignement élémentaire et secondaire. Omnibus par le métier des armes, il s'engagea dans les rangs de l'armée Nationale le 15/10/1988 et fut envoyé à l'EMIA comme élève sous-officier d'active. A l'issue de sa formation il est nommé sergent le 15/07/1989. Parmi les pionniers de l'informatique dans l'Armée, son expérience et ses connaissances dans cette spécialité ont été d'un apport considérable pour sa formation le CIAN et son personnel. Pendant sa carrière il s'est distingué par la rigueur et le dévouement ; Qualités qui lui ont permis d'accéder aux différents grades de sa catégorie. Tout au long de sa carrière il a été affecté dans plusieurs formations CIAN, Dirgenie, 6^oRM et enfin le CIAN le 01/10/2012 où il servit jusqu'à son décès. Qu'Allah, le tout puissant l'accueille en son saint paradis.

Inondations à Atar et Ain Ehel Taya



Atar et Ain Ehel Taya ont été en partie inondés après les dernières pluies diluviennes qui se sont abattues sur la région dans la matinée du Vendredi 26 Aout 2016, provoquant ainsi d'importants dégâts au niveau de ces deux agglomérations. Suite au relâchement par endroits de la digue de protection principale, certains quartiers de la ville d'Atar ont été submergés par les eaux en particulier le quartier de Ghanemrit. Plusieurs familles se sont retrouvées privées de leurs logements détruits et de leurs biens emportés.

Selon les autorités administratives le bilan des dégâts s'établit au niveau de la zone d'Atar à cinquante familles sinistrées dont vingt familles sans abris et complètement démunies.

S'agissant d'Ain Ehel Taya qui est la zone la plus touchée par les inondations, les eaux ont détruit la plupart des habitations construites en banco et ont emporté presque tous les biens d'un certain nombre de la population.

Pour faire face à cette situation exceptionnelle et compte tenu des urgences, les unités de la troisième Région Militaire ont été déployées à Atar et à Ain Ehel Taya pour apporter assistance, secours et aides aux populations.

Cette opération de secours était indispensable et a permis de sauver plusieurs familles en particulier les personnes âgées et les enfants dont la vie était entièrement menacée.

Après la visite de SEM le Président de la République les départements et services spécialisés ont été instruits pour apporter l'aide nécessaire aux victimes pour soulager leur souffrance.





Militaires des Spécialités Paramédicales





Sortie de la 2^{ème} Promotion de l'École

Le Chef d'Etat-major Général des Armées Adjoint, le Général de Division Hanana ould Sidi, a supervisé, lundi 29 août 2016, dans les locaux de l'École Militaire des Spécialités Paramédicales, la cérémonie de sortie de sa deuxième promotion composée de 108 infirmiers et de Sécurité.

La cérémonie a été ouverte par la lecture de versets du saint coran ensuite le commandant de l'école, le médecin-colonel Sidi Maleck El Hadj, a exprimé, dans un discours qu'il a prononcé à l'occasion, la gratitude de l'école quant à l'appui matériel et moral dont elle jouit de la part de l'Etat-major Général des Armées en vue de promouvoir le secteur de la santé des Forces Armées et de Sécurité.

Dans une allocution prononcée pour la circonstance, le Général de Division, Hanenna ould Sidi, a indiqué que les

Forces Armées et de sécurité ont connu, ces dernières années, de grandes améliorations sur le plan opérationnel, ce qui a nécessité un accompagnement de la part des différents constituants de la chaîne logistique des unités combattantes.

Après la remise des grades aux sortants, le Général de Division Hanana ould Sidi a signé le livre d'or de l'école avant de se joindre aux sortants pour une séance de photo souvenir.

Enfin, un pot de cohésion a clôturé cette cérémonie à laquelle ont assisté des représentants de différentes composantes des Forces Armées et de Sécurité, des officiers Généraux et supérieurs, le Directeur des Services de Santé des Forces Armées et de Sécurité, le Wali de Nouakchott Ouest et des représentants d'organismes et d'établissement sanitaires.





État de l'École Supérieure Polytechnique

hamed Mahmoud, Commandant de l'École Supérieure Polytechnique a dans son mot indiqué que cette promotion formée sur le sol nationale en collaboration avec des écoles de pays frères et amis se compose de 40 étudiants dont 03 filles. 35 ont obtenu le diplôme d'ingénieur d'état, et 05 autres participeront à des sessions de

ratrapage.

Etaient présents à cette cérémonie : le Directeur Général de la Sûreté Nationale, les Chefs d'Etats-majors de la Gendarmerie, des armées terrestre, maritime et aérienne, le Chef d'Etat-major Adjoint de la Garde, l'inspecteur Général des forces armées et de sécurité, le Commandant du Groupement Général de

la Sécurité routière, les directeurs et chefs des Bureau de l'EMGA, les attachés Militaire, le wali de Nouakchott Ouest ainsi que la présidente de la Communauté urbaine de Nouakchott. En outre des diplômes ont été remis aux stagiaires et une photo de famille a été prise pour immortaliser cette cérémonie.





Sortie de la 1^{er} Promotion des ingénieurs

Le Ministre de la défense Nationale Mr Diallo Mamadou Bathia en compagnie du ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique Dr Sidi ould Salem, du Général de Division Mohamed Cheikh Mohamed Ahmed a supervisé le 01/08/2016 la cérémonie de Sortie de la 1^{er} Promotion d'ingénieurs d'état de l'Ecole Supé-

rieure Polytechnique. Après avoir passé en revue une unité venue rendre les honneurs, le Ministre de la défense Nationale a insisté dans son allocution sur l'importance d'une formation adaptée et qualifiante pour relever la disponibilité opérationnelle de l'armée tout en rappelant le rôle primordial joué par les établissements et centres

d'instruction relevant des Forces Armées Nationales.

A son tour le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique qui a confirmé la volonté du décideur politique de professionnaliser l'enseignement supérieur afin de l'adapter au besoin du marché du travail.

Enfin le Colonel Mohamed ould Mo-







Le Ministre de la Défense Nationale, Mr Diallo Mamadou Bathia a supervisé au nom du Président de la République, Chef suprême des Forces Armées la cérémonie de Sortie de la 9^{ème} Promotion de l'Ecole Nationale de l'Etat-Major (ENEM) le 28/07/2016.

A son arrivée, le Ministre de la Défense Nationale accompagné du Chef d'Etat-major Général des Armées a passé en revue une unité venue lui rendre les honneurs avant de dire dans un mot prononcé à l'occasion que cet édifice de la connaissance constitue la concrétisation manifeste d'une volonté politique dont le but est de disposer d'une armée professionnelle capable de relever les défis sécuritaires liés au contexte sous régional et asseoir

un cadre d'enseignement militaire supérieur dans notre pays. A son tour, le Colonel Mohamed Lemine Mohamed ould El Moctar Commandant de l'ENEM a mis l'accent dans son discours sur les difficultés inhérentes à l'exercice de la fonction d'officier qui ne peuvent être relevées et vaincues que par l'acquisition de connaissances et la longue expérience. Etaient présents à cette cérémonie, les Chefs d'Etats-majors de la Gendarmerie,

de la Garde, les Chefs d'Etats-majors des armées de Terre, de la Marine et de l'Air, l'Inspecteur général des FAS, les chefs de bureaux et Directeurs à l'EMGA, les attachés Militaires, le wali de Nouakchott Ouest. Au cours de cette cérémonie, les diplômes ont été remis aux stagiaires et une photo de famille a été prise pour immortaliser cet événement.



Portrait du parrain de la 32ème promotion des élèves officiers d'actives de l'EMIA

Natif de Rosso le 12/08/1955 à Rosso, le martyr Capitaine pilote Abdellahi ould Med Vall avait un goût prononcé pour le métier des armes. C'est ainsi qu'il s'est fait incorporé dans l'Armée Nationale le 8 octobre 1973 en qualité de 2ème Classe.

Grâce à son sérieux et à sa compétence notoire, il a pu passer différents degrés de diplômes techniques dans le domaine de l'aviation. Cela lui a valu de gravir rapidement les différents échelons de grade et occuper des postes de commandement très importants au niveau de la Direction de l'Air de l'époque.

Dans l'exercice de son commandement, feu Capitaine Abdellahi Ould Med Vall s'est distingué par le courage, l'abnégation et le sérieux. Tout le long de sa carrière, sa rectitude et son exemplarité aussi bien dans sa conduite que dans son comportement étaient de notoriété publique. On se souvient aussi de lui, d'un officier sympathique et agréable, gagnant la confiance et le respect à la fois de ses chefs militaires et de ses subordonnés. D'où l'estime et la grande réputation dont il jouissait au sein de la Direction de l'Air.

Feu le Cne Abdellahi Ould Med Vall nous a quittés subitement dans la soirée du mai 1998, près de Galb Ngadi aux abords de l'aéroport de Néma, lors du crash de l'avion qu'il pilotait en service commandé. Le défunt totalisait 24 ans 7mois 4 jours de service et laissa, une famille nombreuse éplorée et des Forces Armées endeuillées.

We Inna Lillahi we Inna lleyhi Rajioun





Sortie de la 32^{ème} Promotion d'élèves Officiers de l'EMIA (promotion Feu Cne Abdallahi Mohamed Vall)

Le Ministre de la Défense Nationale, Monsieur Diallo Mamadou Bathia en compagnie du Général de division Hanena ould Sidi a supervisé le 21/07/2016 à Atar la cérémonie de sortie de la 32^{ème} Promotion d'élèves Officiers d'Active de l'école Militaire Interarmes d'Atar. Dans un mot prononcé à cette occasion le Ministre de la défense nationale a mis en exergue les progrès constants et significatifs réalisés au niveau de l'Armée Nationale durant les cinq dernières années. Tout en soulignant la vision stratégique qui a permis à nos forces engagées en République Centrafricaine et en côte d'Ivoire d'accomplir convenablement leurs missions, étaient présents à cette cérémonie des officiers supérieurs de l'Etat-major Général des Armées, de la garnison d'Atar ainsi que les autorités Administratives, sécuritaires et les élus locaux de la wilaya de l'Adrar.



Le MDN reçoit...

L'Ambassadeur des Pays Bas

Le Ministre de la Défense Nationale, M. Diallo Mamadou Bathia a reçu jeudi 1 septembre 2016 en audience dans son bureau à Nouakchott SEM. Theo Petres, Ambassadeur des Pays Bas accrédité dans notre pays.

L'entrevue, qui s'est déroulée en présence de l'intendant-colonel Hanena Ould Henoune, secrétaire général du ministère de la défense nationale et du colonel Mohamed Lemine Ould Hamma Khattar, directeur des relations extérieures au même département, a porté sur la coopération bilatérale en matière de défense et des moyens de la promouvoir.



...l'Ambassadeur du Brésil

Le Ministre de la Défense Nationale Mr Diallo Mamadou Bathia a reçu dans son bureau le 09/08/2016 son Excellence Monsieur Leonardo Carvalo Montenero Ambassadeur de la république du Brésil accrédité auprès de notre pays. L'objet de la rencontre était une prise de contact. Étaient présents l'Intendant Colonel Hanene Henoune Secrétaire Général du Ministère de la Défense Nationale et du colonel Seyid Ould El Asry chef du bureau de coordination au même ministère.



...l'Ambassadeur d France



Le ministre de la défense nationale, M. Diallo Mamadou Bathia a reçu en audience mardi 2 aout 2016, SEM. Joël Meyer, ambassadeur de France accrédité auprès de notre pays. L'entrevue a porté sur les relations de coopération dans le domaine de la défense existant entre les deux pays et les moyens permettant de les renforcer davantage. L'audience s'est déroulée en présence de l'intendant-colonel Hanenna Ould Hennoune secrétaire général du Ministère de la Défense Nationale et du colonel Seyid Ould El Asry chef du bureau de coordination au même ministère.

Une unité du BMP en permission



Une première vague du Bataillon Mauritanien de maintien de la paix (BMP) déployé en RCA est de retour au pays en permission. Pour assurer son transport, l'EMGA à affréter un appareil de la MAI qui a atterri à l'aéroport international de Nouakchott (Oum tounsi) vendredi 29 juillet 2016. Accueilli par le Général de Brigade Mohamed Cheikh o Mohamed Lemine CEMAT et des chefs du B3, B2 et du DCRPA, cette vague constituée de 93 militaires (Officiers, sous-officiers et HDT) bénéficie d'une permission de trois semaines après six mois de d'engagement dans une zone parmi les plus difficile dans laquelle elle s'est acquitté de sa mission avec succès et reçu une grande reconnaissance internationale.

Le Président de la République félicite le CEMGA



A l'occasion de la réussite éclatante des Forces Armées Nationales dans la sécurisation du 27^{ème} sommet de la ligue Arabe tenu à Nouakchott, Son Excellence Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz, Président de la République, Chef suprême des Forces Armées a adressé

une lettre de félicitation au Général de Division Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, Chef d'Etat-major Général des Armées et à travers lui à l'ensemble des officiers, sous-officiers et hommes de troupes pour les efforts déployés afin d'assurer la paix et la quiétude sur l'ensemble du territoire national. Ces efforts ont laissé une très bonne impression aux hôtes de notre pays et à notre population a-t-il ajouté tout en saluant les services distingués que rendent les Forces Armées Nationales et qui font fierté du peuple et du gouvernement mauritaniens.

...Le MDN effectue une visite d'inspection



Le Ministre de la Défense Nationale Monsieur Diallo Mamadou Bathia accompagné du Général de Division Med Ould Cheikh Med Ahmed CEMGA a effectué le 04/08/2016 une visite d'inspection pour se rendre compte de l'évolution des travaux dans les sites suivants :

- Le centre de Commandement de Contrôle et d'information (C3I)
- Le Centre Supérieur d'Anglais
- Le site et les installations de la future Ecole de Guerre
- L'Etat-Major de l'Armée de L'air

Au cours de ces différentes étapes le ministre a reçu des explications des différentes responsables et Techniciens concernés.

Le président de la république en Adrar



Le Président de la République, Monsieur Mohamed Ould Abdel Aziz s'est rendu mardi 30 aout 2016 à Atar et Ain Ahel Taya pour s'informer sur la situation des populations sinistrées et sur l'état des dégâts causés par les inondations qui ont frappé la région. Monsieur le

Président était accompagné au cours de cette visite par une importante délégation comprenant notamment: la ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire; le Commissaire à la sécurité alimentaire et le directeur du cabinet du Président de la République.

Visite d'experts de l'OTAN

Une équipe d'experts de la coopération Militaire et du partenariat du commandement de la force conjointe de l'OTAN (JFCN) à Naples (Italie) a effectué une visite à l'Etat-Major Général des Armées du 11 au 19/07/2016 dans le but d'échanger sur les voies et moyens de renforcer des relations bilatérales et d'arrêter les modalités d'attribution des places au profit de la Mauritanie dans les Académies et centres d'excellence de l'OTAN.



Dans ce numéros

Editorial

Info FARIM

4 - 5

Événement

6 - 13

Nécrologie

14-15

Histoire

16 - 17

Dossier

18 - 21

Santé

22 - 23

Exercices et Manœuvres

24 - 25

Études et Recherches

26 - 29

Militaire Distingués

30



Hommage à l'Armée Nationale

Défendre la souveraineté interne et externe du pays, préserver la sécurité des citoyens et de leurs biens, faire face aux épidémies, catastrophes naturelles et autres fléaux sont des devoirs que les Forces Armées Nationales assument dans toutes les conditions avec rigueur, abnégation et détermination depuis le lendemain des indépendances. Ces missions dévolues aux Forces Armées Nationales depuis leur création sont aussi un contrat moral qui lie tout militaire quels que soit son rang et sa fonction avec sa patrie et dont il s'acquitte avec un esprit élevé de responsabilité et de patriotisme. Que se soit l'assainissement d'eaux de pluie à Nougakchott pendant l'hivernage, la dépollution de zones contaminées par les mines antipersonnel et autres restes explosifs de guerre, le secours et sauvetage des populations victimes de catastrophes naturelles, la participation aux campagnes de vaccination et de lutte contre les épidémies, la lutte antiacridienne et antiaviaire. Dans toutes ces situations, l'Armée nationale est toujours en première ligne pour assainir et dépolluer, sauver et soigner, combattre et protéger conformément aux termes de sa mission et en parfaite harmonie avec son serment d'œuvrer pour assurer le progrès et la stabilité du pays et garantir la sécurité et la prospérité des citoyens.

En septembre 2007 à Tintane comme Aujourd'hui à Atar et Ain ehl Taya, vous militaires de l'Armée Nationale avez toujours été les premiers à intervenir et les derniers à s'en aller, vos tenues conçues pour vous dissimuler dans les champs de bataille se sont muées en radeau pour sauver les vies et préserver les biens et vos mains formées pour servir les armes se sont transformées en nourricière pour alimenter les affamés, désaltérer les assoiffés et reconforter les victimes.

En tout temps vous intervenez sans délais et vos actions concrètes et adaptées permettent d'absorber le premier choc, de prodiguer les premiers soins et d'apporter les premiers secours dans l'attente d'un retour à la normale pour que les services publics prennent le relais et assument leurs responsabilités et là vous partez en silence pour vaquer à d'autres tâches qui ne sont guère moins importantes que celles-ci. Vous qui faites la fierté de notre pays, vous qui affrontez la mort pour défendre la patrie, vous qui incarnez l'esprit de sacrifice, de courage et d'abnégation, trouvez ici, le témoignage de notre considération, de notre vive reconnaissance et de notre sincère gratitude.

Directeur de Publication

Colonel Adel
Beltanji
Col Med Lemine Ould Blal
Secrétaire de Rédaction
Cdt Lf Mohamed Diadie
Rédacteur
Cdt Med Limam Ould Ahid Salem
Cdt Guerye Abdoul
Cdr Malamine Goubely
Responsable Audiovisuel
Cdt Med O. Abderrahmane
Photographe

A/C Ide O. Souzeih
Adj. Tahet Ould N'dary
S/C Issim Ould Walaty
S/C Saleck Val O. mebrock
S/C Mohamed Bekaye Samake
Sgt Mahfoud O. T (ell
Sgt Mohamed O. Med Mahoud
Suite
A/C Ibrahim O. M'berick
S/M Aida M'berige
S/M Hawa ly
Maquette/PAD
nth159@yahoo.fr

S/M Aida M'berige
Publité-Amorces
Sgt Oumou Koultoum Boumaria
Distribution
A/C Oumar Ould Boudy
Adj Med Deims Ould Zaid
DCRP@hotmail.fr
BP 208 Tel. (00222) 45245881 - 43115708



CMDA S.A الشركة الموريتانية لتوزيع السيارات
Compagnie Mauritanienne de Distribution Automobile Distributeur exclusif de Toyota en Mauritanie

Distributeur exclusif de
TOYOTA en Mauritanie

Direction assistée, Air conditionné,
Réservoir supplémentaire, Snorkel

Best seller de la gamme des utilitaires de Toyota, le Land Cruiser Pick up est un des meilleurs véhicules TOUT TERRAIN au monde. Sa robustesse est légendaire, sa mécanique simplifiée en fait un véhicule facile et économique à entretenir. Il est équipé du célèbre Diesel 6 cylindres en ligne qui est infatigable.

C'est le 4X4 tropicalisé préféré des miniers, pétroliers, forestiers ... Il est disponible en simple cabine ou double cabine. Disponible en stock en permanence chez CMDA



Tél. (222) 45 25 47 30 - Fax. (222) 45 25 47 31
E-mail: cmda@tafao.com



EL Akhbar JEICH

54

Juillet - Aout 2016

Révue éditée par l'Etat Major Général des Armées

Votre fenêtre sur l'Armée

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE EN ADRAR

